SNALC ECOLES 66 28 MARS 2019

BULLETIN D'INFO

UN MOUVEMENT PAS DU TOUT EN MARCHE

Un CTSD très mouvementé le vendredi 22 mars à la DSDEN des P.O.

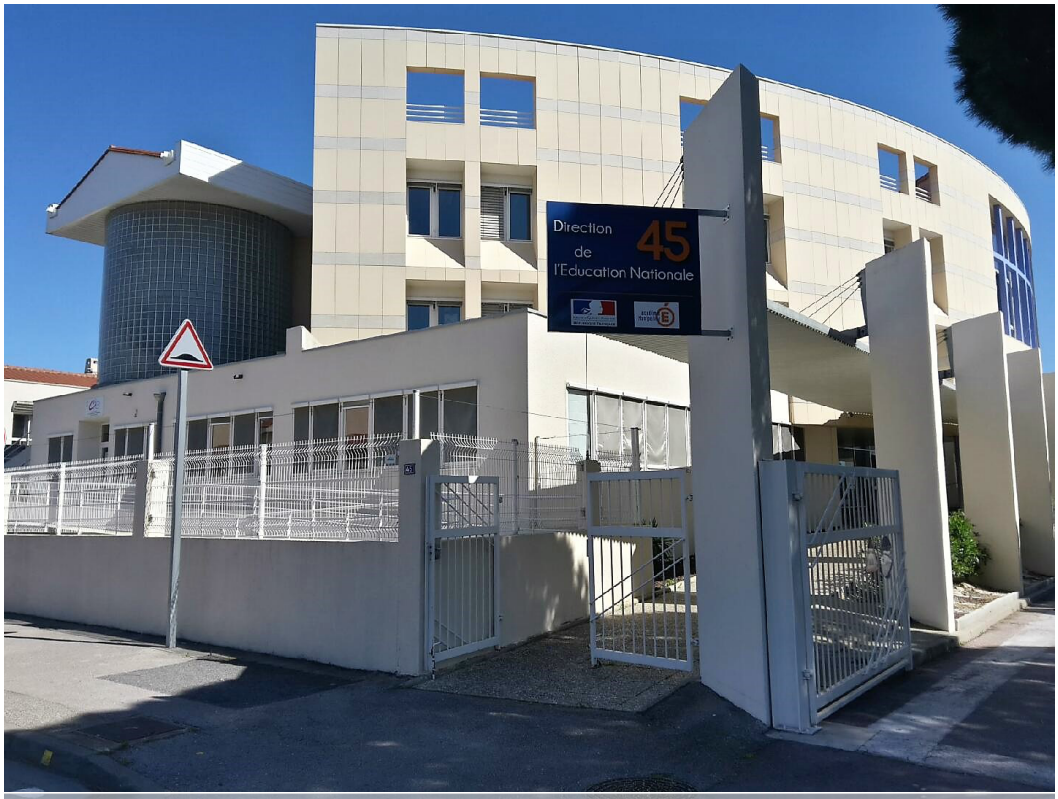

Cinq heures de réunion non-stop pour arriver à ce qu'on sait tous : les conditions de travail des enseignants reculent à grands pas. Le SNALC avait des revendications précises et il a été entendu !

1

VOEU LARGE

1 minimum obligatoire et 6 voeux larges désormais possibles

2

VOEU PRECIS

40 voeux possibles au lieu des 35

3

6 ZONES ET PAS 5

Une zone partagée en deux pour éviter le « trop plein » de km

Attention je suis le nouveau mouvement MVT1D ?

6 Voeux larges

40 Voeux précis

La digestion sera difficile !

Pas de points pour les parents isolés

Il n'y aura plus de mouvement complémentaire

Tout a commencé le vendredi 15 mars 2019 par le boycott des autres organisations syndicales que nous n'avons pas suivi. Pourquoi ?

A quoi ça sert de boycotter une réunion si c'est pour reculer encore plus ?

Voilà ce qui nous différencie des autres organisations syndicales, nous n'avons pas voulu remettre le CTSD du 15 mars 2019 afin de prendre le temps de d'analyser, de contester, de proposer des solutions …et la meilleure action aurait été de voter contre à l'unanimité…pour en refaire un autre la semaine suivante.

OUI, nous avons perdu du temps et votre syndicat, le snalc 66 n'a aucune leçon à recevoir des autres. Nous avons une logique qui les dépasse mais nous n'accepterons jamais d'être méprisé. Le CTSD de ce vendredi 22 mars en est la preuve. La tension est montée lorsque nous avons appris qu'un prof de SVT titulaire au collège de Rivesaltes allait perdre son poste au profit d'un futur prof stagiaire. Nous ne pouvions qu'être en colère face à cette méthode et tenez vous-bien ? Nous avons suivi le collègue de FO, nous l'avons écouté et respecté son argumentation. Nous avons alors , d'un commun accord avec les autres organisations syndicales, demandé une suspension de séance pour pouvoir alerter par téléphone le Rectorat de Montpellier afin d'obtenir des explications. Face à la « menace », l'administration a fait de suite marche arrière et a supprimé cette mesure.

Un passage en force inadmissible et qui va laisser des traces.

SYNDICALISTES OU INTERMITTENTS DU SPECTACLE

Les représentants du personnel dénoncent fermement le mépris de l'administration. Nous lui reprochons **de faire tout au pas de charge**. Que se passerait-il si les représentants syndicaux n'existaient plus ? La pluralité des représentations a été une force lors de ce CTSD. Chacun a pu apporter ses idées et nous avons gagné ensemble sur bien des sujets. Le nouveau mouvement va peut-être en surprendre plus d'un mais nous n'avons pas eu le temps de travailler le sujet en profondeur. Nous avons juste sauver ce qui pouvait l'être (bonifications spécifiques, nombre de voeux, zone à partager, etc). Comment accepter enfin 20 suppressions de postes dans le 2nd degré pour 9 petites créations ? **ÇA SUFFIT !!!!**

Le Ministère veut développer la culture de l'évaluation…

Force est de constater que si on évaluait ceux qui pondent les évaluations, on serait la risée du monde entier.

Pas de panique, les personnels n'en peuvent plus : leur liberté pédagogique est régulièrement bafouée. Pourquoi avoir mis en place à marche forcée l'évaluation par compétences qui est toujours décrié par une majorité d'enseignants ? Ou encore, ne serait-il pas temps de mettre fin à cette pédagogie de projets, toutes ces injonctions de la part des IEN à pratiquer telle méthode au profit d'une autre, à multiplier les ateliers, les échanges de services, qui provoquent incontestablement des pertes de repères chez les enfants les plus fragiles. Nous oublions que ce sont des élèves de 6-7 ans dont il s'agit. A cet âge là, l'enfant a besoin d'un enseignant, son cadre référent, et d'un rituel quotidien qui va le sécuriser et lui permettre d'entrer dans les apprentissages de manière sereine. Au lieu de cela, les élèves de CP-CE1 sont ballotés d'ateliers en ateliers, voire de salle en salle, tout ceci ne peut engendrer qu'une perte de temps, une déstabilisation et par voie de conséquence des résultats médiocres.

Les réformes qui se succèdent à chaque changement de gouvernement se traduisent toujours par des pertes d'heures de cours pour les élèves et par des économies pour le Ministère (suppressions de postes, suppressions de postes de directeurs et fermetures programmées des écoles de moins de 5 classes).

La réforme du collège de 2016, celle plus récemment du lycée et bientôt la mise en place d'écoles du socle entérineront la destruction définitive de nos statuts. Les personnels, qui sont à bout, vont par ailleurs subir un mouvement qui sera vécu par beaucoup comme une injustice. Toutes ces réformes impliquent obligatoirement des contraintes qui vont entraîner une mobilité beaucoup plus difficile.

DÉCLOISONNE TOI-MÊME !

Voici la nouvelle parade de nos chers inspecteurs et inspectrices pour justifier le passage en force d'un élève qui ne sait parfois même pas lire. Autrement dit, vous avez un élève qui n'a pas le niveau pour aller dans la classe supérieure, pas de problème, il passe mais l'année prochaine, vous penserez à le décloisonner pour qu'il essaie d'apprendre ce qu'il n'a pas su et pu faire l'année précédente. STOP AU CYNISME !

« Les écoles des savoirs fondamentaux » et les autres des «avoir rien compris… »

La catastrophe est annoncée. Mais tout a commencé en 1989, avec la fameuse loi d'orientation d'un certain… Lionel JOSPIN. A l'époque, c'était une mini révolution, acceptée et applaudie par qui vous savez …ces organisations syndicales qui règnent depuis 40 ans sur notre système. On a donc mis en avant les cycles à l'école primaire…résultats des courses… l'école est dévastée…et depuis peu, c'est au tour des collèges de voir cette politique de cycles arriver…et au lieu de retenir la leçon des désastres passés, on continue le massacre. Remarquez, pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Finalement, vous l'aurez compris. Le but est clair, on veut « formater » l'école publique ! Mais que font nos organisations syndicales ? A vous d'analyser la situation, pour nous, c'est le combat quotidien mais nous n'avons pas encore toutes les cartes entre nos mains. Alors rejoignez-nous ou si c'est déjà fait, parlez de nous et partagez ce bulletin d'info.

https://www.snalc.fr/web/montpellier

SAMEDI 30 MARS :

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION

DES SUPPRESSIONS POUR FAVORISER DES CONTRACTUALISATIONS

Nous assistons dans le second degré à une multiplication des postes de contractuels. Ce n'est pas une nouveauté mais à y regarder de plus près, les chiffres sont de plus en plus inquiétants. Il suffit de lire le rapport de la cour des comptes, qui date d'un an, au titre plus que révélateur : **LE RECOURS CROISSANT AUX PERSONNELS CONTRACTUELS**
Un enjeu désormais significatif pour l'éducation nationale

https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-05/20180530-rapport-personnels-contractuels-education-nationale.pdf